

# MÉCANISME D'EXPERTS SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES (MEDPA)

## 18<sup>e</sup> session

## Juillet 2025

## Services du Docip



Afin de faciliter le travail des **délégués autochtones** pendant la 18<sup>e</sup> session du Mécanisme d'experts sur les droits des Peuples Autochtones (MEDPA), le Docip mettra à leur disposition les outils et services suivants. La plupart de ces services sont **gratuits** et tous les documents sont publiés en **quatre langues** : **anglais, espagnol, français et russe.**

### Où nous trouvons-nous au Palais des Nations ?

**PLEASE SCAN THIS QR CODE FOR LATEST CHANGES. DUE TO THE ONGOING RENOVATION WORKS, DIFFERENT ENTRANCES AND SERVICES MAY NOT BE AVAILABLE AT TIMES.**

**ACCESS DOORS TO THE BUILDINGS**  
**OPEN ACCESS 7.00 a.m. - 7.00 p.m.**  
**CS (A15) | A17 | E40**  
 Open access 08.00 a.m. - 6.00 p.m.: S1  
 Open access for guided tours: E39

**DOORS UNDER PERMANENT ACCESS CONTROL**  
**AUTHORIZED BADGES ONLY:**  
 Door S2  
 Door C21  
 Door D9  
 Door A13  
 Door A18  
 Door B20  
 Door H60

**SMOKING SHELTERS**

**ACCESSIBILITY** of the Palais des Nations premises is more limited than usual due to the ongoing renovation works. For accessible routes throughout the premises, please visit our updated webpage.

**ACCESSIBLE DOORS**  
 Open access 7.00 a.m. - 7.00 p.m.: Doors C6 | A15 | E40 | H60

**ACCESSIBLE TOILETS**  
**MAIN ENTRANCE:** Ground floor, 1<sup>st</sup> floor  
 Door A15 | Ground floor near the Cafeteria  
 Door A13 | 2<sup>nd</sup>, 3<sup>rd</sup> and 5<sup>th</sup> floors  
**Door C6:** Ground floor, 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup>, 3<sup>rd</sup> and 4<sup>th</sup> floors  
**Door E40:** 1<sup>st</sup>, 3<sup>rd</sup> and 6<sup>th</sup> floors  
**Door A17:** 3<sup>rd</sup> floor  
**Door B20:** Ground floor  
 Door H60 | 10<sup>th</sup> floors  
**TEMPUS:** Ground floor

**SERVICES** CURRENT OPENING TIMES OF THESE SERVICES ARE AVAILABLE ON OUR WEBSITE.

FLOOR	DOOR	FLOOR	DOOR
1	S1	2	E40
-1	S1	2	E40
1	S1	1	E40
0	CS	2	E40
3	CS	6	E40
0	A1315	2	H60
8	A1315	1	H60
2	A1315	2	E39
2	E39		

**CONFERENCE ROOMS**

BUILDING	FLOOR	DOOR
BUILDING A	1	CS
rooms III, V	3	A13
rooms VI, VII, VIII, IX	1	A18
rooms X, XI, XII	2	A11
room XIV	5	A1315
room XV	2	A1315
room XVI	3	A1315
CONCORDIA 1-5	2	A1315
ASSEMBLY HALL	3	A1315
BUILDING B	FLOOR	DOOR
LIBRARY	1	B20
8.30 a.m. - 5.30 p.m.		
UNITED NATIONS MUSEUM AT GENEVA	1	B20
9.00 a.m. - 5.00 p.m.		
ARCHIVES READING ROOM	3	B20
8.30 a.m. - 5.30 p.m.		

BUILDING C	FLOOR	DOOR
rooms I, II	1	CS
room IV	3	CS
COUNCIL CHAMBER	1	CS
BUILDING E	FLOOR	DOOR
rooms XVII, XVIII	1	E40
rooms XIX, XX	3	E40
rooms XXI, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII	1	E40
BUILDING S	FLOOR	DOOR
room S1	0	S2
rooms S2, S3, S4	3	S2
room S5	4	S2
TEMPUS	FLOOR	DOOR
1, 2, 3		0

**Vous trouverez les bureaux du Docip dans les salles E.3010/12 (bâtiment E). Les séances plénières se tiendront dans la salle de conférence XIX. Les événements parallèles auront lieu dans les salles de conférence XXI, XXII, XXV et XXVII (bâtiment E).**



## Secrétariat technique

Le Secrétariat technique est un espace de travail et de réunion mis à la disposition des délégués autochtones pendant toute la semaine de la session du Mécanisme d'experts. Nos bureaux se trouvent dans les **salles E3010/12** (bâtiment E, 3<sup>e</sup> étage, juste en dessous de la salle XIX).

Ils seront ouverts de **9 h à 18 h** du **lundi 14 juillet** au **vendredi 18 juillet** et offriront les services suivants :

### 1. Accès à des ordinateurs, des imprimantes et des photocopieuses

Le Docip peut fournir un nombre limité d'ordinateurs portables aux délégués. Nous offrons également des services d'impression, de numérisation et de photocopie. Lorsque le Secrétariat technique est fermé, vous pouvez utiliser les ordinateurs mis à disposition en libre-service dans le bâtiment de l'ONU.

### 2. Services de traduction en anglais – espagnol – français – russe :

Le Docip traduit plusieurs types de documents, tels que :

- Des déclarations et des interventions
- Des communications (avec le Rapporteur spécial, les membres du Mécanisme d'experts, les organismes de l'ONU, etc.)
- Des rapports
- Des présentations/flyers pour les événements parallèles

Les demandes de traduction doivent être envoyées via le formulaire suivant : [demande de traduction pendant la 18<sup>e</sup> session du MEDPA](#)

Pour un document de 2-3 pages, nous pouvons garantir un délai de livraison de 24 heures. Pour un document de plus de 3 pages, il faut compter au moins 48 heures.

### 3. Services d'interprétation en anglais – espagnol – français – russe :

Les demandes d'interprétation doivent être envoyées via ce formulaire : [Événements parallèles MEDPA 2025 – Demande d'interprétation](#)

Votre interlocutrice au Docip est **Lorena White**. Vous pouvez la contacter à l'adresse : [lorena.white@docip.org](mailto:lorena.white@docip.org)

Nous assurons des services d'interprétation pour :

- Vos réunions bilatérales ou informelles (avec le Rapporteur spécial, les États Membres, les organisations autochtones, etc.) : *service pris en charge par le Docip en fonction de la disponibilité des interprètes.*

- Vos réunions de Caucus : *service pris en charge par le Docip en fonction de la disponibilité des interprètes.*
- Vos événements parallèles : *veuillez consulter la grille ci-dessous pour connaître les tarifs qui s'appliquent à votre organisation.*

Type d'organisation	Tarif horaire par combinaison de langue EN<>SP / EN<>FR / EN<>RU	Frais de gestion	Une combinaison linguistique (par ex. : EN<>SP)	Deux combinaisons linguistiques (par ex. : EN<>SP + EN<>FR)	Tarif horaire net par interprète (TTC)
Organisations autochtones <i>sans financement</i>	<b>Pris en charge par le Docip et/ou les interprètes</b> <i>Sous réserve d'approbation</i>				
Organisations autochtones <i>dotées de fonds suffisants</i>	160 CHF	0 %	1 heure x 160 CHF = <b>160 CHF</b>	1 heure x 320 CHF = <b>320 CHF</b>	<b>80 CHF</b>
ONG en collaboration avec des Peuples Autochtones	300 CHF	10 %	1 heure x 300 CHF + 10 % = <b>330 CHF</b>	1 heure x 600 CHF + 10 % = <b>660 CHF</b>	<b>150 CHF</b>
Organisations internationales, agences de l'ONU, entreprises, etc.	400 CHF	10 %	1 heure x 400 CHF + 10 % = <b>440 CHF</b>	1 heure x 800 CHF + 10 % = <b>880 CHF</b>	<b>200 CHF</b>

(Remarque : EN = anglais, SP = espagnol, FR = français, RU = russe)

\* Veuillez noter que des frais bancaires de 30 CHF par langue/jour sont ajoutés à toutes nos factures. À compter de 2025, les organisations qui souhaitent réaliser un événement parallèle sont tenues de payer des frais à l'ONUG pour couvrir le travail du technicien. Ces frais peuvent être réglés directement à l'ONUG par le biais de votre numéro de partenaire professionnel (Business Partner, BP). Si vous ne possédez pas de numéro de partenaire, nous ajouterons les frais de technicien à votre facture afin de les traiter nous-mêmes.

#### 4. Nouveau service : révision des déclarations

Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour parfaire votre déclaration (orthographe, grammaire, clarté linguistique, etc.), veuillez en faire la demande à l'adresse : [translation@docip.org](mailto:translation@docip.org).

## Services de documentation

- Dans le cadre de son mandat, le Docip recueille **des documents en rapport avec les droits des Peuples Autochtones** et les met à disposition dans sa [base de données](#).
- Cette démarche contribue à **retracer et enrichir la mémoire des processus passés et présents dans le monde**, en recueillant des données probantes sur l'expérience des Peuples Autochtones en tant que défenseurs des droits humains, et à faire reconnaître les droits des Peuples Autochtones au niveau international.
- Nous répondons aux **demandes d'information et effectuons des recherches** pour les représentants des Peuples Autochtones, les universitaires, les missions diplomatiques et autres acteurs intéressés.

#### Pendant la session du MEDPA, le Docip :

- Recueille les déclarations effectuées par les délégués autochtones. Celles-ci sont disponibles sur demande dans notre centre de documentation.
- Met régulièrement les déclarations à disposition.

Pensez à remettre une copie de votre intervention/déclaration à notre service de documentation ! Nos bénévoles **vous en demanderont une dans la salle de conférence**, mais vous pouvez également l'apporter directement à notre bureau ou nous l'envoyer par e-mail à l'adresse : [documentation@docip.org](mailto:documentation@docip.org). Merci !

## Publications

Le Docip fournit aux Peuples Autochtones du monde entier un aperçu clair et compréhensible des discussions internationales qui les concernent. Il met également à la disposition des lecteurs les éléments clés nécessaires pour suivre et participer au débat ayant cours dans les sphères internationales sur les problèmes rencontrés par les Peuples Autochtones pour faire valoir leurs droits.

### ○ **Les publications du Docip :**

- **résumé les interventions** présentées dans les mécanismes internationaux compétents susceptibles de présenter un intérêt pour les Peuples Autochtones, tout en respectant nos principes de neutralité et d'impartialité.
- sont **publiées en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe)**.
- sont diffusées sur nos pages dans les **réseaux sociaux** ([Facebook](#) et [Twitter](#) (X)) et par **e-mail**.

Chaque année, le Docip publie deux **notes de synthèse** (des comptes rendus des sessions de l'**UNPFII** et du **MEDPA**).

Ces notes de synthèse fournissent un résumé succinct des discussions, des déclarations et des questions soulevées lors de chaque session. Disponibles dans les quatre langues, elles sont publiées dans les mois qui suivent leur conférence respective.

Si vous souhaitez **recevoir nos notes de synthèse**, veuillez nous en faire la demande à travers le lien suivant : <https://www.docip.org/en/lists/>

## Séances de formation

Le Docip propose des formations aux délégués autochtones, qui se déclinent en deux volets :

- (1) un programme de renforcement des capacités, et
- (2) une visite sur le terrain / un suivi des formations réalisées par le Docip les années précédentes.

### ● **Programme de renforcement des capacités**

Ce programme se déroule une fois par an à Genève et permet à un groupe de délégués d'une même région autochtone de participer à un ou plusieurs mécanismes internationaux, en fonction du calendrier des réunions correspondantes. En plus d'une formation ciblée sur ces mécanismes, le programme fournit également des conseils sur la manière de recueillir et consigner des informations sur des atteintes aux droits humains.

- **Visite sur le terrain / Suivi des formations réalisées précédemment**

Dans l'optique de garantir la qualité de ses services, le Docip assure le suivi des résultats des formations qu'il a précédemment dispensées aux organisations autochtones en effectuant des visites de soutien et d'approfondissement sur le terrain. Cette démarche globale permet à davantage de membres des communautés autochtones de bénéficier sur place des connaissances et de l'expérience acquises lors des séances de formation précédentes. De plus, le Docip est toujours disponible pour apporter son soutien dans des cas spécifiques ou pour répondre à des questions concernant les droits des Autochtones.

**N'hésitez pas à nous contacter lors de cette 18<sup>e</sup> session du Mécanisme d'experts pour nous faire part de vos besoins ou pour nous fournir des commentaires et suggestions à propos des formations que vous avez déjà réalisées avec le Docip.**

Pour en savoir plus sur les formations du Docip, veuillez contacter notre chargée de plaidoyer auprès de l'ONU, **Anne-Charlotte Lagrandcourt** ([ac.lagrandcourt@docip.org](mailto:ac.lagrandcourt@docip.org)).

## Service d'information

Le Docip fournit et diffuse des informations utiles sur des thèmes de portée internationale présentant un intérêt pour les organisations de Peuples Autochtones et ceux qui les soutiennent.

Ainsi, **avant la session du MEDPA**, nous diffusons des informations sur :

- Les services du Docip
- Le Caucus autochtone et ses réunions préparatoires et de suivi
- Les informations fournies par le Secrétariat du MEDPA
- Les documents officiels importants pour la session
- Les événements parallèles

**Pendant la session**, vous trouverez sur notre site une page spécialement dédiée à celle-ci, <http://docip.org/en/emrip18>, ainsi qu'un calendrier montrant les réunions et événements parallèles officiels <http://docip.org/en/emrip18-prog>.

Consultez nos pages [Facebook](#) et [Twitter/X](#) pour vous tenir au courant des changements de dernière minute, des délais à respecter et des événements à ne pas manquer.

Pour plus de renseignements ou pour nous transmettre des informations que vous aimeriez diffuser, veuillez contacter **Pascal Angst** ([pascal.angst@docip.org](mailto:pascal.angst@docip.org)).

Pour lire notre bulletin d'informations hebdomadaire, visitez notre site (<https://bit.ly/docip-news>) ou abonnez-vous à notre liste de diffusion : <http://docip.org/en/lists>

Pour découvrir nos activités sur les réseaux sociaux, suivez-nous sur **Facebook** ([@docip.org](#)) et **X** ([@docip\\_en](#)).

## Service de soutien juridique et de plaidoyer relatif aux mécanismes de l'ONU

Le soutien et les conseils fournis par le Docip aux Peuples Autochtones sur le plan juridique et du plaidoyer consistent à :

- les informer sur les mécanismes et procédures des Nations Unies (processus législatifs, consultations de la société civile, appels à propositions, etc.) ;
- les orienter sur les actions de plaidoyer à entreprendre ;
- faciliter le contact avec les principaux acteurs (experts de l'ONU et d'autres mécanismes des droits de l'homme, délégués et organisations) ;
- assurer le suivi des points les plus importants à l'ordre du jour des mécanismes de l'ONU ; et
- examiner les déclarations, les communications et les rapports sous un angle juridique avant, pendant et après la conférence.

Pour plus d'informations sur les mécanismes de l'ONU, veuillez contacter **Anne-Charlotte Lagrandcourt** ([ac.lagrandcourt@docip.org](mailto:ac.lagrandcourt@docip.org)) ou venez prendre rendez-vous avec elle au bureau du Docip entre 9 h et 18 h.

## Service de soutien juridique et de plaidoyer relatif à l'Union européenne

Le Docip s'efforce avant tout de faciliter l'échange d'informations entre les institutions européennes et les Peuples Autochtones qui souhaitent informer l'Union européenne (UE) des difficultés rencontrées par leurs communautés au niveau local.

Notre bureau à Bruxelles est à la disposition des Peuples Autochtones pour :

1. Les informer et les assister dans le cadre des processus de l'UE (processus législatifs, consultations avec la société civile, appels à propositions, etc.)
2. Leur permettre d'entrer en contact avec les institutions de l'UE
3. Les informer sur les principaux points à l'ordre du jour des institutions de l'UE
4. Aider les délégués autochtones qui souhaitent :
  - impliquer et sensibiliser les décideurs de l'UE aux questions autochtones afin que ces questions deviennent, à long terme, une priorité pour l'UE.
  - inciter l'UE à intervenir pour les aider à lutter contre les atteintes aux droits de leurs communautés.

Pour plus d'informations sur les mécanismes de l'UE, veuillez contacter **Mathias Wuidar** par e-mail ([mathias.wuidar@docip.org](mailto:mathias.wuidar@docip.org)), ou venez prendre rendez-vous avec lui au bureau du Docip entre 9 h et 18 h.

## Le directeur du Docip

Notre directeur, Rémi Orsier, sera présent lors de la session du MEDPA. Pour prendre rendez-vous avec lui, vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante : [remi.orsier@docip.org](mailto:remi.orsier@docip.org).

*Docip/juin 2025*

Avec le soutien de :



*Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Docip et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de ses organismes donateurs.*